

Direction Opérationnelle de Télécommunications de Mostaganem.

Réf: AT/DOT27/SDT/DRA/70/2022.

Mostaganem le : 23/08/2022.

**Le Directeur d'ALGERIE TELECOM**

**de Mostaganem**

**A:**

**Monsieur le Gérant de l'entreprise DEROUICHE Nouredine  
Local N°1 cité 58 logts Sidi Khettab W Relizane**

**Objet: Mise en demeure.**

Projet : Travaux canalisation pour modernisation réseau cuivre en FTTH cité Essalem 2.  
Contrat N° :27/22 du 30/06/2022.

J'ai l'honneur de vous informer que le délai de réalisation du projet canalisation que vous avez entrepris, conformément au contrat cité en objet, est épuisé aujourd'hui. Alors que, l'avancement des travaux demeure au ralenti, en plus de l'impossibilité de vous contacter sur le N° 0552 140 828, que vous nous avez communiqué (injoignable).

A cet effet, Je vous mets en demeure de prendre vos dispositions et renforcer le chantier en moyens humains et matériel pour terminer les travaux dans les meilleurs délais.

A défaut, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise, conformément aux clauses du contrat.

Veillez agréer Monsieur, mes salutations distinguées...

Entreprise Des Travaux Bâtiment  
Tous Corps d'Etat  
DEROUICHE Nouredine  
Centre Sidi Khettab W RELIZANE  
RC N°: 48/00-0837454 A 08

ALGERIE TELECOM SPA  
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DOT MOSTAGANEM

Signé: M. MAIZI Foued

